SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Février 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL
1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Téléphone : **450 454-4502**
Télécopieur : 450 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

L'accès à l'hôtel de ville est sur rendez-vous seulement.

(sauf pour le paiement des taxes)

SERVICES MUNICIPAUX
Hôtel de ville
Nous joindre : **450 454-4502**
info@mst-michel.ca

ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

L'hôtel de ville demeure ouvert uniquement pour recevoir les contribuables qui ont préalablement fixé un rendez-vous avec le personnel des services suivants : urbanisme, taxation et loisirs. Pour obtenir un **rendez-vous**, contactez-nous au 450 454-4502 poste 0.

Par contre, le paiement des taxes peut se faire à l'hôtel de ville sans rendez-vous, payable de préférence par chèque ou carte de débit. Vous pouvez déposer vos chèques dans la boîte aux lettres à gauche de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville.

Pour toutes demandes de permis ou de certificats, veuillez déposer le formulaire que vous aurez téléchargé à partir de notre site Web ***http://municipalite-saint-michel.ca/services-municipaux/urbanisme/permis/***, dans la boîte aux lettres située à côté de la porte principale de l'hôtel de ville.

Concernant la bibliothèque, les abonnés doivent réserver leurs livres et passer les récupérer sur les heures normales d'ouverture de la bibliothèque. Notez qu'à cause du couvre-feu, la bibliothèque ferme à 19 h 30, les mardis et mercredis.

Merci de votre compréhension.

PAIEMENT DES TAXES

Vous auriez dû recevoir votre compte de taxes. Sinon, communiquez avec madame Annick Dorais au 450 454-4502 poste 0. La date du 1er versement est le 18 mars 2021.

MODALITÉS DE PAIMENT

PAR MODE ÉLECTRONIQUE :

- la plupart des institutions financières offrent la possibilité de payer votre compte par Internet ou au comptoir;
- il faut prévoir au minimum trois (3) jours ouvrables avant que le paiement soit reçu à la Municipalité. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués;
- afin de vous assurer que votre paiement soit appliqué au bon compte, il est essentiel d'utiliser le matricule du talon de compte, comme référence. Le matricule se présente sous le format 0000 00 0000 0 000 0000 (18 chiffres).

PAR LA POSTE :

- les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Municipalité de Saint-Michel;
- il faut inscrire, sur le chèque, le numéro de matricule du talon de compte comme référence;
- joindre les coupons détachables, sans les agrafer aux chèques;
- poster les chèques au 1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0;
- prévoir le délai de la poste. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués.

À L'HÔTEL DE VILLE :

Vous pouvez payer vos taxes foncières, à l'hôtel de ville, de la façon suivante :

- argent comptant;
- carte de débit;
- chèque;
- les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Vous avez un créancier hypothécaire qui paie vos taxes?

Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, vous devez vous-même lui en transmettre une copie et vous assurer qu'il paie vos taxes conformément aux échéances des versements. La Municipalité n'envoie pas de compte, ni de relevé aux prêteurs hypothécaires. Il est de votre ressort de vous assurer que votre compte sera payé, s'il y a lieu, par votre créancier hypothécaire.

RESSOURCES HUMAINES

OFFRES D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Michel recrute!

Voici les postes disponibles :

- **Journalier-chauffeur :** deux (2) postes pour le Service des travaux publics. Vous avez jusqu'au 4 mars pour postuler.
- **Étudiant :** pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement *(temps plein l'été et partiel pendant les études)*. Vous avez jusqu'au 1er mars pour postuler.
- **Aide-journalier (étudiant) :** pour le Service des travaux publics. Vous avez jusqu'au 4 mars pour postuler.
- **Contremaître :** pour le Service des travaux publics. Vous avez jusqu'au 4 mars pour postuler.

Pour plus d'informations sur chacun de ces postes, veuillez consulter notre site Web : ***http://municipalite-saint-michel.ca/la-municipalite/offres-demploi/***

CHANGEMENT D'HEURE

C'est **dans la nuit du 13 au 14 mars 2021**, soit la nuit du samedi au dimanche, que nous avancerons l'heure. Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de vos détecteurs de monoxyde!

LOISIRS ET CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

LIVRE-MYSTÈRE : LA GAGNANTE EST ...

Le nom de la gagnante est madame Audrey Laverdière. Cette activité a connu un beau succès : 15 personnes avaient choisi un livre mystère et 11 femmes (eh oui, seulement des femmes) ont remis une critique du livre afin de participer au concours.

Félicitations à madame Laverdière qui s'est méritée la carte-cadeau de 100 $ de chez Renaud-Bray.

PROCHAINE ACTIVITÉ : DES MOTS POUR TOUS (en ligne)

Il reste des places pour cette activité, qui aura lieu le samedi 27 février, de 10 h à 11 h 30. Elle se déroulera en ligne et est gratuite.

Cette activité vous intéresse ou vous désirez avoir plus d'informations? Contactez-nous via le courriel à ***bibliotheque@mst-michel.ca*** ou par téléphone au **450 454-4502** poste 109.

L'inscription est gratuite, mais obligatoire. Vous avez jusqu'au vendredi 26 février 17 h pour vous inscrire. Les places sont limitées. ***Participez en grand nombre!***

Des mots pour tous

CONCOURS : UN CHÂTEAU DE NEIGE

4 janvier au 8 mars 2021
defichateaudeneige.ca

De nombreux prix à gagner *(des chèques-cadeaux chez Sports Experts, Sail et SÉPAQ)*.

Le tirage aura lieu le 9 mars 2021.

CAMP DE JOUR

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il y aura un camp de jour pour l'été 2021 à Saint-Michel. Les détails suivront sous peu sur notre site Web et notre page Facebook.

RELÂCHE SCOLAIRE: ACTIVITÉS ANNULÉES

Afin de respecter les directives de la Santé publique, nous devons annuler les activités prévues pour la Semaine de relâche. Nous vous invitons à profiter de la patinoire et de la butte à glisser. ***Merci de votre compréhension.***

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

CONTENEUR À CARTON

Nous vous rappelons que la Municipalité possède deux conteneurs à carton situés dans le stationnement en face du garage municipal (rue Blais). Il est important que les boîtes soient défaites et pliées. Vous pouvez venir les porter en tout temps et les conteneurs sont vidés chaque mercredi.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

NOUVEAUX OUTILS POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Des outils ont été développés afin d'améliorer les réflexes des personnes sourdes ou malentendantes (PSM) lors d'évènements d'urgence, en lien avec la sécurité civile. Ces outils servent également à améliorer les liens de communication entre ces personnes et les intervenants d'urgence.

Voici la liste des outils disponibles :

- Guide des mesures d'urgence adaptées pour les PSM
- Mini-guide pour les PSM
- Guide des mesures d'urgence adaptées pour les intervenants d'urgence en lien avec les PSM
- Carte-communication

L'ensemble de ces outils se trouvent en ligne sur le site du ReQIS à : ***www.reqis.org/mesures-durgence-adaptees***

L'utilisation de ces outils est pour améliorer la communication des consignes de sécurité lors d'un sinistre et qui sait, peut-être sauver des vies.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le mardi 9 mars 2021 à huis clos.
L'enregistrement de la séance et le procès-verbal seront disponibles sur le site Web de la municipalité dans les jours suivants.